

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes  
4B Sud-Charente  
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION : 22 FÉVRIER 2019

N°2019-02-14

Conseillers en exercice : 62  
Conseillers titulaires et suppléants présents : 47  
Conseillers votants : 49

Dont pouvoirs : 8

Pour : 49  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an 2019 et le 28 MARS à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Salles de Barbezieux, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.  
Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. André MEURAILLON remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal – BAINES : Mme BOUCHER-PILARD Maryse, M. BAUDET Pierre – BARBEZIEUX : M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, Mme DELPECH Anne, M. DELATTE Benoît, M. BUZZARD Laurent – BARRET : M. CHATELLIER Dominique – M. PROVOST Jean-Jacques – BERNEUIL : Mme IMBERT Pascale – BORS DE BAINES : M. JOLLY Patrick – BROSSAC : M. MAUDET Didier – CHALLIGNAC : M. TUTARD Christophe – CHAMPAGNE-VIGNY : M. SAUMON Gérard – CHANTILLAC : M. MARRAUD Jean-Luc – CHILLAC : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène – CONDEON : M. BOUTIN Christian – COTEAUX-DU-BLANZACAIS : Mme GRENOT Marie-Pierre – ETRIAAC : M. MASSE Bernard – GUIMPS : M. RAVAIL Pierre – LACHAISE : M. BONNAUD Pascal – LADIVILLE : M. CHABOT Jacques – LE TATRE : Mme PARIS Marie Nicole – MONTMERAC : M. BERGEON Frédéric, M. MOUCHEBOEUF Michel – ORIOLES : Mme LAGARDE Isabelle – PASSIRAC : M. de CASTELBAJAC Dominique – PERIGNAC : M. MONTENON Thierry – REIGNAC : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc – SAINT-AULAIS : M. HUNEAU Patrick – SAINT-BONNET : M. GERVAIS Philippe – SAINT-FELIX : Mme MARTINEAU Françoise – SAINT-MEDARD DE BARBEZIEUX : Mme MONNEREAU Françoise – SAINT PALAIS DU NE : M. DUBROCA Allain – SAINTE-SOULINE : M. GOHIN Christian – SALLES DE BARBEZIEUX : M. NAU Jean-Louis – VAL DES VIGNES : M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre – VIGNOLLES : M. LE FLOCH Gilles.

Pouvoirs :

Mme SWISTEK Florence (Barbezieux) a donné pouvoir à M. Laurent BUZARD (Barbezieux) - Mme. GARD Patricia (Barbezieux) a donné pouvoir à M. DELATTE Benoît (Barbezieux) - Mme AUTHIER-FORT Claire a donné pouvoir à Mme DELPECH Anne (Barbezieux) - M. BOBE Philippe (Barbezieux) a donné pouvoir à M. CHAUVIN Thierry (Barbezieux) – M. MAURICE Jacky (Bécheresse) a donné pouvoir à M. MONTENON Thierry (Pérignac) – Mme ROCHAIS PASUTTO Anne-Marie (Coteaux-du-Blanzacais) a donné pouvoir à Mme GRENOT Marie-Pierre (Coteaux-du-Blanzacais) - M. MONNET Lionel (Val des Vignes) a donné pouvoir à M. BARBOT Jean-Pierre (Val des Vignes) – M. VERGNION Philippe (Val des Vignes) a donné pouvoir à M. DECELLE Guy (Val des Vignes).

Etaient présents sans droit de vote :

Mme SOULARD Annick (Brossac), GUILLON Jean-Jacques (Guimps), Mme MONTAUT Martine, M. PETIT Bernard (Oriolles), M. ROBIN Eric (Saint-Bonnet), M. FAURE Jean-Marie (Sainte-Souligne), M. VARENNE Michel (Salles de Barbezieux).

Etaient excusés :

M. GIRARD Guy (Angeduc), M. DELETOILE Gérard (Baignes), M. ELION Jean-Pierre M. CHAPUZET Jean-Paul (Brie sous Barbezieux), (Brie sous Barbezieux), Mme GARNEAU Janine (Chillac), Mme AUBRIT Marie-Claire (Saint-Félix).

---

**N° 14 – Objet : Budget prévisionnel de la programmation culturelle 2019 et sollicitation des subventions**

**Rapporteur :** Madame la Vice-Présidente en charge des affaires culturelles, du patrimoine, du tourisme et de la communication

Madame la vice-Présidente rappelle que la Communauté de Communes des 4B s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique culturelle audacieuse, ambitieuse et accessible à tous qui fait désormais partie intégrante de l'identité du territoire.

Cette politique repose sur plusieurs éléments :

- une saison culturelle pluridisciplinaire programmée au Château de Barbezieux mais également sur l'ensemble du territoire ;
- un temps fort « musiques actuelles » l'été, avec une série de concerts en extérieur;
- une médiathèque accueillant des lectures et des rencontres avec des auteurs et également des expositions et des spectacles ;
- des rendez-vous du patrimoine pour valoriser le patrimoine dans toute sa diversité, qu'il soit architectural, naturel ou culturel ;
- un espace d'expositions L'Espinoa, situé à Baignes;
- des actions de sensibilisation et d'éducation artistiques et culturelles

Madame la Vice-Président informe l'assemblée que les spectacles prévus en 2019 dans le cadre de la saison culturelle portée par le service culturel s'inscrivent dans la continuité des années précédentes, avec une réelle exigence en termes de qualité des propositions et une attention portée aux compagnies régionales, à la création contemporaine professionnelle et à la diversité des propositions afin de toucher tous les publics.

Elle propose le budget prévisionnel suivant pour assurer la pérennité de cette offre culturelle à laquelle la collectivité et le territoire sont attachés.

**CdC4B - Budget prévisionnel de la saison - 2019 (janv-déc)**  
**Scène de territoire - Le Château et Jeudis de l'été**  
**Communauté de Communes des 4B Sud Charente**

<b>DEPENSES de fonctionnement</b>		
<b>Le Château, lieu de diffusion (frais artistiques et techniques + frais d'hébergement, restauration, transport)</b>	<b>18 compagnies / 25 représentations :</b> Dans le cadre de la saison 2018 / 2019 : « Come Prima » - Splendor in The Grass Haroun « Premières Neiges » - Cie Elvis Alatac « Faut S'Tenir » - La D'Âme de compagnie « Le Quatrième Mur » - Cie du Théâtre des Asphodèles « Lili à l'infini » - Mue Marionnettes « MétamorPhone » - Cie Sine Qua Non Art « Les déclinaisons de la Navarre » - PJPP « Vole ! » - Cie La Mécanique du Fluide « Paysages sonores » de la cie Toumback « Théâtre amateur » - 5 troupes Dans le cadre de la saison 2019 / 2020 : Lancement de saison 2 autres dates tout public	44 550,00 €
<b>Diffusion hors les murs / Dynamique de territoire (frais artistiques et techniques + frais d'hébergement, restauration, transport)</b>	<b>4 compagnies / 6 représentations :</b> Dans le cadre de la saison 2018 / 2019 : « Le Pop Up Cirkus » - Théâtre l'Articule Concert dans le cadre du Festival International de musique de chambre en Charente « Le jardin aux oiseaux » par les chanteurs d'oiseaux Dans le cadre de la saison 2019 / 2020 : 1 date hors les murs	7 460,00 €
<b>Le Château, lieu de création / les résidences (coproduction + frais d'hébergement, restauration, transport)</b>	<b>3 compagnies en résidence :</b> Dans le cadre de la saison 2018 / 2019 : La compagnie Le Passage - projet "On pourrait recommencer à aimer vraiment la vie" Le groupe Kortès (en remplacement de Manawa) Dans le cadre de la saison 2019 / 2020 : 1 compagnie en résidence	2 100,00 €
<b>Actions culturelles complémentaires</b>	Ateliers de pratiques artistiques en lien direct avec la saison (soit une partie des actions culturelles menées sur le territoire).	8 900,00 €
<b>Sous-total programmation Le Château</b>		<b>63 010,00 €</b>
<b>Jeudis de l'été</b>	Programmation, accueil des groupes	9 118,00 €
	Installations scéniques, locations techniques, Croix rouge	6 926,00 €
<b>Sous-total programmation Jeudis de l'été</b>		<b>16 044,00 €</b>
<b>Total programmation Le Château et Jeudis de l'été (hors charges de fonctionnement)</b>		<b>79 054,00 €</b>
	Ressources humaines : 1 directrice de la programmation, 1 chargée de l'accueil du public et des artistes, 1 régisseur, 1 assistant administratif, 1ETP personnel d'entretien, personnes en intermittence. <i>Les postes sont "mutualisés" pour le service culturel (hors personnes en intermittence) les agents sont amenés à travailler pour l'ensemble des équipements culturels communautaires et avec les associations locales.</i>	166 881,00 €
	Communication (livrets de saison et autres supports de communication, insertions, logiciels) et télécommunication	15 967,00 €
	Fournitures d'entretien, vêtements de travail, fournitures de petit équipement et fournitures administratives	4 460,00 €
	Frais de réception (lancement de saison, pots...), frais d'affranchissements, frais de déplacements	4 362,00 €
	Maintenance (hors combustibles/fluides)	7 390,00 €
	Divers (adhésion réseaux, documentation, autres biens mobiliers...)	1 782,00 €
<b>Total estimation charges de fonctionnement</b>		<b>200 842,00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>279 896,00 €</b>

RECETTES de fonctionnement		
Subventions et mécénat	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	44 000,00 €
	OARA	2 800,00 €
	DRAC - Parcours d'Education Artistique et Culturelle	13 680,00 €
	Europe - Leader	20 000,00 €
	Conseil Départemental de la Charente	12 000,00 €
Billetterie	Billetterie	9 000,00 €
	<i>Total subventions et recettes billetterie</i>	
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>101 480,00 €</b>
Autofinancement CdC4B		178 416,00 €

**Pour mémoire, délibération 201-02-21 du 29 mars 2018, pour l'exercice 2018 :**

Budget prévisionnel : 258 895 €

Autofinancement : 155 643 €

Madame la Vice-Présidente précise que ce budget prévisionnel est destiné à étayer les demandes de subventions de la CdC. Il sera ajusté en fonction des crédits votés au BP 2019, de la programmation des jeudis de l'été et de la saison, au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019.

**Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- approuve le budget prévisionnel de la programmation culturelle 2019 pour un montant total de 279 896.00 € tel que présenté ci-dessus ;
- sollicite des subventions pour un montant total prévisionnel de 101 480.00 € auprès de l'ensemble des partenaires institutionnels et des tutelles afin de permettre la pérennisation d'une action culturelle de qualité sur le territoire ;
- assure que la collectivité poursuit son action dans les champs de la culture et du développement artistique ;
- s'engage à maintenir des propositions culturelles variées et des actions de sensibilisation et d'éducation artistique
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

La recette sera imputée sur le budget général :

- 7472 pour la Région et la DRAC
- 7478 pour l'Europe
- 7473 pour le Département
- 7713 pour le mécénat

Certifié exécutoire par le Président

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Touvérac, le :

01 AVR. 2019

01 AVR. 2019

01 AVR. 2019

Pour extrait conforme,  
Touvérac, le 29 mars 2019  
le Président,  
Jacques CHABOT.

